
43^e session du Conseil des droits de l'homme

Débat Urgent

Genève, le 17 juin 2020

Déclaration de la Suisse

Madame la Présidente,

Les récentes manifestations aux Etats-Unis, ainsi que dans de nombreux autres pays, nous rappellent la nécessité de réaffirmer l'égalité de tous les êtres humains, et de renforcer notre engagement à respecter et à protéger les droits de l'homme de toutes et tous, sans discrimination aucune.

Malgré l'engagement bien connu des Etats-Unis pour la protection des droits de l'homme, la Suisse est préoccupée par les cas d'usage disproportionné de la force par les services de sécurité à l'égard de la communauté afro-américaine dans le pays.

La Suisse appelle tous les Etats, dont les Etats-Unis, à garantir une protection équitable et effective contre les violences policières et discriminations, notamment en raison de l'origine, de la couleur, du sexe, de la langue, de la religion, des opinions politiques ou autres opinions, et de l'orientation sexuelle et l'identité de genre. Dans ce contexte, la Suisse rappelle l'importance de la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale, ratifiée par un grand nombre d'Etats.

La Suisse rappelle également l'obligation de tous les Etats à garantir les droits aux libertés de réunion pacifique et d'expression lors des manifestations. Notre pays s'engage à ce sujet, par le biais notamment de la résolution sur le respect et la promotion des droits de l'homme dans le cadre des manifestations pacifiques, qu'elle présentera à nouveau durant la 44^{ème} session.

Je vous remercie.